

# Retraites : la piste inexplorée de l'égalité

Par CHRISTIANE MARTY membre du conseil scientifique d'Attac

Le gouvernement a annoncé la "réouverture" du dossier retraites en 2010 et prévenu que l'âge de départ à la retraite sera "mis sur la table sans tabou"... En dépit du bilan négatif des précédentes réformes sur le niveau des pensions et de leur inefficacité pour permettre un financement pérenne, l'idée reste la même : outre l'allongement régulier de la durée de cotisation, il est prévu de reculer l'âge de départ à la retraite. L'idée que ces mesures sont indispensables pour prendre acte du vieillissement de la population semble logique a priori. La doctrine libérale use et abuse de cette idée. C'est pourtant une fausse évidence, qui joue sur un amalgame et une occultation.

Amalgame, car repousser l'âge officiel de départ à la retraite ne repousse pas l'âge de fin d'activité. En théorie, on applique le principe "plus de cotisants, moins de retraités". En pratique, la majorité des actifs âgés n'a pas le choix de travailler plus longtemps... car elle n'est déjà plus en emploi : en 2006, seulement 40 % des personnes actives de 60 ans se trouvaient encore employées. Les autres étaient au chômage, en invalidité ou préretraite. Reporter l'âge de la retraite n'aboutit qu'à augmenter la précarité de ces personnes en retardant l'accès à leur pension et en diminuant le montant. Au lieu de viser à augmenter le nombre de cotisants toutes catégories, le gouvernement et le Conseil d'orientation des retraites (COR) se focalisent sur le taux d'emploi des seuls seniors, affiché comme un levier essentiel pour assurer l'équilibre financier des retraites. Au détriment d'autres leviers, pourtant plus légitimes, cohérents et favorables au bien-être de la société, comme lutter contre le chômage des jeunes et améliorer l'emploi des femmes. Ceux-ci ne retiennent même plus l'attention. D'où l'occultation.

L'allongement de l'activité des seniors, outre qu'il n'est souhaité ni par les concernés, souvent usés par les conditions de travail, ni par les entreprises qui s'en débarrassent, ne favorise pas la place faite aux jeunes. La France s'illustre justement par un taux de chômage des jeunes de 19 %, l'un des plus forts de l'Union européenne. De plus, 23 % des jeunes qui ont un emploi sont à temps partiel, souvent imposé : les jeunes entrent de plus en plus souvent sur le marché du travail par des formes atypiques d'emploi, défavorables pour leur future retraite.

L'augmentation du taux d'emploi des femmes représente un fort potentiel de rentrée de cotisations. En 2001, le COR reconnaissait que "des marges sensibles d'augmentation de l'activité féminine existent". Depuis, aucune proposition. Rappelons d'abord qu'avoir un emploi est une condition indispensable pour l'autonomie des femmes et correspond à leur souhait. Pourtant les caractéristiques de l'emploi féminin (précarité, temps partiels imposés, faibles salaires, chômage supérieur) et le manque de crèches sont autant de "désincitations". En France, l'écart de salaire moyen entre hommes et femmes est de 19 % et ne diminue plus. Tout cela aboutit à de fortes inégalités de pensions entre les sexes, que les précédentes réformes de retraite n'ont fait que renforcer...

Dans un rapport de décembre 2009, la Commission européenne constate une nouvelle fois les fortes inégalités entre hommes et femmes en Europe. Elle met en avant une étude récente d'experts qui "montre que l'élimination des disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'emploi pourrait entraîner une croissance du PIB de l'ordre de 15 à 45 %". La part des cotisations de retraites dans le PIB étant de 13%, une croissance de 15% du PIB (prenons simplement la fourchette basse) représenterait un apport de cotisation de 37 milliards d'euros par an. Cet apport serait pérenne si la dynamique de l'égalité ne se dément pas. À comparer au besoin de financement des retraites évalué (COR 2007) entre 25 et 33 milliards à l'horizon 2020... Si raisonner en termes de croissance du PIB est discutable, ces chiffres montrent néanmoins la dynamique que peut créer l'égalité.

L'emploi des femmes est un domaine où les politiques peuvent jouer à fond, à travers le développement de structures d'accueil de la petite enfance, d'aide aux personnes dépendantes, la lutte contre le temps partiel non choisi, pour des emplois de qualité. Loin de tout productivisme consumériste, il s'agit là de répondre aux besoins sociaux. C'est cette pleine participation des femmes au marché du travail, dans l'égalité, qui peut initier un cercle vertueux autour de la satisfaction des besoins et de la création d'emplois.

La question des retraites relève d'un choix de société. Les jeunes et les femmes veulent un emploi. La plupart des seniors, non, et les entreprises ne veulent pas d'eux non plus. Au lieu de s'obstiner à vouloir faire travailler les seniors, l'avenir n'est-il pas plutôt de permettre le travail des jeunes et des femmes ? Des solutions existent, autres que la nouvelle dégradation annoncée. Ne pourrait-on pas organiser un véritable processus démocratique pour choisir notre modèle de retraites ?